

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2015

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies du Management et de la Gestion

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.

10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11
La feuille **Annexe page 11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la première partie.
10 points

Questions d'histoire

1. Indiquez de manière précise les événements qui ont fait de Berlin une ville symbolique de la Guerre Froide en 1961, puis en 1989 (2 points).
2. Justifiez l'affirmation suivante : « L'accèsion des colonies à l'indépendance s'est faite selon différentes voies » (2 points).
3. Indiquez quand est née la V^{ème} République et précisez brièvement dans quel contexte (1 point).

Questions de géographie

1. Parmi les propositions suivantes, recopiez celle qui est exacte ou celles qui sont exactes (1,5 point) :
 - a. Une interface est une zone de contact entre deux systèmes spatiaux différenciés ;
 - b. Une interface est une zone de contact entre des espaces de nature différente ;
 - c. Une interface est une zone où s'opèrent des échanges commerciaux et culturels entre deux espaces limitrophes (région, ville, pays...).
2. Citez et localisez sur la carte fournie en annexe (3,5 points) :



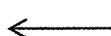
Un pays où la France est intervenue militairement au cours de la dernière décennie



Un pays où le français est langue officielle (France exceptée)



Un pays moins avancé (PMA)



Un flux de produits énergétiques



Un grand aéroport jouant le rôle de hub mondial

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Exercice 1 :

Thème général : L'évolution politique de la Vème République

Sujet d'étude : Les femmes dans la société française

Document 1 : Intervention de madame Simone Veil, ministre de la Santé, devant l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974

Monsieur le président, mesdames, messieurs, si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, ministre de la Santé, femme et non parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème [...]. Mais c'est aussi avec la plus grande conviction que je défendrai un projet longuement réfléchi et délibéré par l'ensemble du gouvernement, un projet qui, selon les termes même du président de la République, a pour objet de « mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une solution mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de notre temps ». [Parce] que la situation actuelle est mauvaise. Je dirai même qu'elle est déplorable et dramatique [...]. Elle est mauvaise parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même ridiculisée [...]. Lorsque des médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, [...] alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer. Parce que en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser.

www.assemblée-nationale.fr

Document 2 : salaires nets mensuels moyens selon la catégorie sociale, en ETP. Unité : euros constants

	Hommes	Femmes	Ensemble	Les femmes gagnent ...% de moins que les hommes
Ensemble	2 264	1 819	2 082	24,5
Cadres supérieurs et chefs d'entreprise salariés	4 277	3 312	3 963	29,1
Professions intermédiaires	2 267	1 982	2 144	14,4
Employés	1 595	1 472	1 508	8,4
Ouvriers	1 612	1 343	1 569	20,0

Source : Insee - données 2010, Salariés du secteur privé et des entreprises publiques

ETP : équivalent temps plein. Les salaires en équivalent temps plein permettent de prendre en compte les emplois à temps complet et à temps partiel. On transforme un salaire obtenu à temps partiel en déterminant à quel niveau il aurait été si l'emploi avait été à temps plein.

Questions :

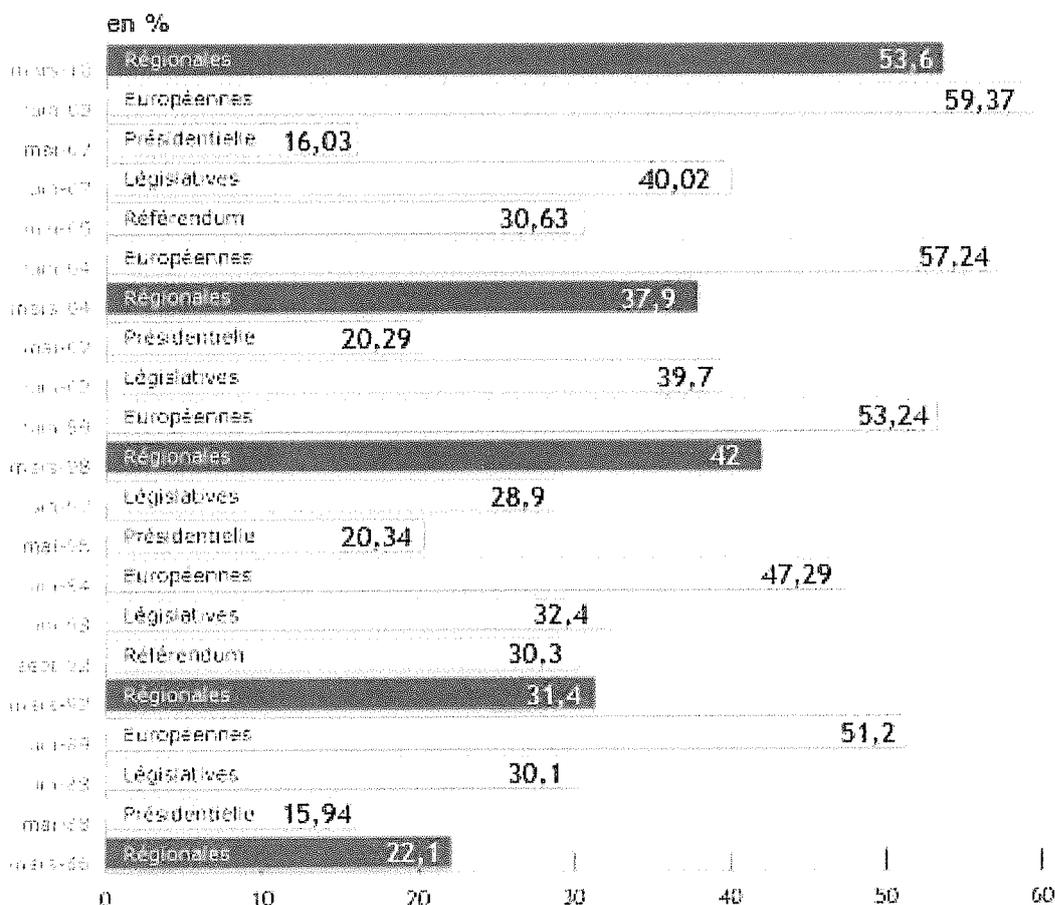
1. Indiquez la nature précise de chaque document et le thème général de ce dossier documentaire.
2. De quel projet de loi est-il question dans le document 1 ? Quels sont les arguments avancés par Simone Veil pour le défendre ?
3. A quelle inégalité les femmes sont-elles aujourd'hui confrontées dans leur vie professionnelle ? (document 2). Donnez un autre exemple de discrimination entre hommes et femmes dans le travail.
4. Ces documents évoquent-ils tous les aspects de l'évolution de la condition et de la place des femmes sous la Vème République ? Justifiez votre réponse.

Exercice 2 :
Thème général : L'évolution politique de la Vème République
Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document 1 :

Taux d'abstention en France

14/03/10



source : Ministère de l'intérieur

Infographie : **LE FIGARO** · fr
 Laure Karmalié

Document 2 : les Français et l'élection présidentielle

Après les controverses qui ont accompagné son introduction dans la Constitution, l'élection présidentielle évoluera de l'approbation majoritaire immédiate au consensus quasi unanime. De tous les éléments qui constituent le système institutionnel de la Cinquième République, elle en est le plus apprécié par les Français : 80 à 90% d'entre eux s'y déclarent favorables au cours des enquêtes. La participation électorale y est en moyenne plus forte qu'aux autres scrutins et les seconds tours de 1965, 1974 et 1981 ont établi les records absolus de toute l'histoire électorale française. De même, en approuvant massivement en 2000 la réduction du mandat du président à cinq ans, les électeurs ont montré qu'ils souhaitaient accélérer le rythme de son élection.

Les raisons du triomphe de cette élection, perceptible dans tous les électorats, sont très claires. Les enquêtes qualitatives révèlent d'abord la satisfaction qu'éprouve le citoyen à choisir lui-même le véritable responsable du pouvoir [...]. L'aspect festif de cet acte électoral suprême, enfin, n'est pas étranger à ce bel unanimité.

Ainsi plébiscitée par les électeurs, cette procédure a vu progressivement s'y rallier les principales forces qui en avaient combattu l'adoption. Les grands partis qui peuvent espérer voir l'un des leurs accéder à la présidence s'en sont même parfois inspirés pour désigner leur leader ou choisir leur candidat [...]. On comprend mieux à ce stade pourquoi l'élection présidentielle ne se limite pas pour les Français au simple dépôt d'un bulletin dans l'urne. Elle constitue un véritable processus qui commence longtemps avant, structure le comportement des acteurs politiques, les alliances des partis et les perceptions des électeurs et reconstruit à chaque fois la présidence.

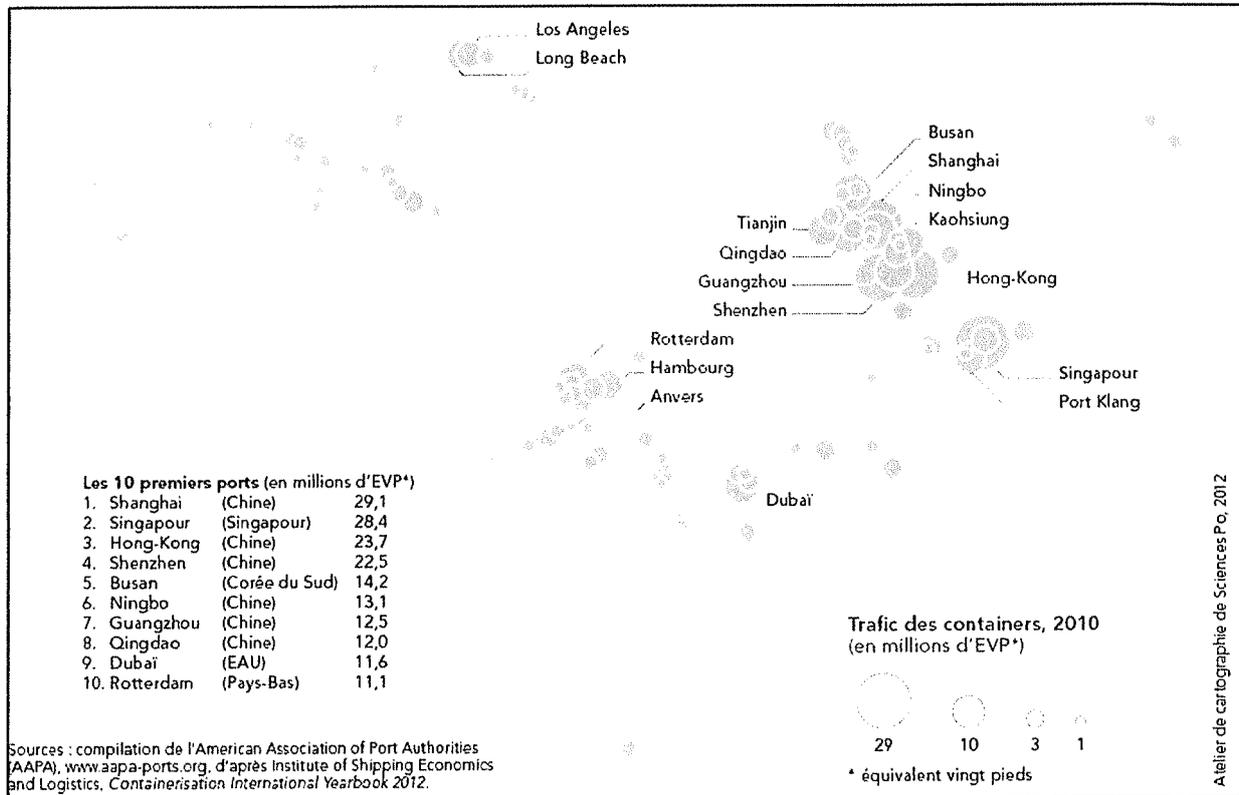
Jean-Luc Parodi, *Atlas électoral*, Presses de Sciences Po, mars 2007.

Questions :

1. Que nous apprennent les documents 1 et 2 sur la participation aux différents scrutins et son évolution depuis 1986 ?
2. Quelle réforme de l'élection présidentielle le document 2 évoque-t-il ? Citez-en une autre. Pour chacune d'entre elles, indiquez sa date.
3. Donnez un exemple illustrant la phrase soulignée du document 2.
4. Comment Jean-Luc Parodi explique-t-il l'intérêt des Français pour l'élection présidentielle ? Avez-vous d'autres explications ?

Exercice 3 :
Thème général : La mondialisation : acteurs, flux et réseaux
Sujet d'étude : Transports et routes maritimes

Document 1 : Les grands ports de marchandises en 2010.



Document 2 : les porte-conteneurs de la compagnie CMA CGM.

L'Andromeda est un navire symbolique. C'est le plus grand du groupe maritime français, le nouvel emblème de l'offre de la compagnie sur les lignes Asie-Europe, mais aussi le premier à intégrer certaines avancées techniques en matière de respect de l'environnement.

Affecté sur le service *FAL 1* [*French Asia Line 1*] entre l'Asie et l'Europe, ce mastodonte mesure 363 mètres de long, 45,6 mètres de large et affiche un port en lourd de 128 760 tonnes [...]. Ainsi, arrivent désormais d'Asie le gros des appareils d'électroménager, d'électronique, ainsi que les produits textiles ou encore l'ameublement. Lorsqu'ils viennent de l'Est, les porte-conteneurs sont pleins mais, lorsqu'ils en repartent, la moitié des boîtes sont vides, l'Europe exportant de moins en moins vers les pays asiatiques. Ainsi, au départ du vieux continent, on trouve surtout des biens à faible valeur ajoutée, comme de la ferraille ou de la poudre de lait. Mais il y a aussi des équipements lourds. Sous les panneaux de cale, positionnés sur des *flat tracks* (planchers), ont été par exemple transportées les rames de métros de Shanghai et Singapour. Il existe également un marché pour les bateaux de plaisance et même les bateaux de course. Ainsi, en 2006, le trimaran

B&Q d'Ellen MacArthur avait été chargé, à Southampton, sur le Bizet.
Le CMA CGM Andromeda est exploité sur le service *French Asia Line 1*. En tout, cette ligne hebdomadaire aligne 10 navires de 8 500 à 11 400 EVP*. Elle dessert en tout 18 ports entre l'Europe du Nord et l'Asie, notamment les trois principales zones d'exportation chinoises : Xingang et Dalian au Nord, Shanghai au Centre et Yantian au Sud. Le CMA CGM Andromeda est le premier d'une nouvelle série de 12 navires de 11 400 EVP qui porteront tous des noms de constellations [...]. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'un navire comme le CMA CGM Andromeda n'est qu'un maillon d'une importante chaîne logistique. Dans chaque port, des boîtes sont embarquées et déchargées. Nombre d'entre elles repartiront sur un autre bateau, pour une destination non couverte par la ligne. Ainsi, au Havre, certains conteneurs seront embarqués sur les navires du type PCR^{RP}**, qui desservent les Antilles. D'autres iront, à quelques centaines de mètres de là, sur le porte-conteneurs de [l'entreprise] Delmas, qui partira bientôt pour l'Afrique.

* EVP : équivalent vingt pieds. Il s'agit de l'unité de mesure traditionnelle des conteneurs.

**PCR^{RP} : porte-conteneurs réfrigérés polyvalents.

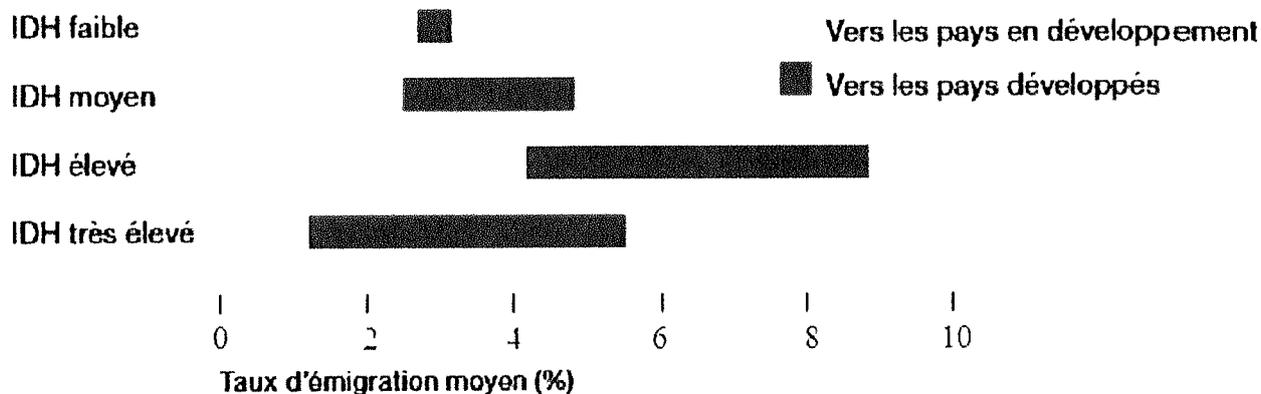
Vincent Groizeleau, site Internet *meretmarine.com*, 30 avril 2009.

Questions :

1. Citez trois ensembles géographiques auxquels appartiennent les principaux ports mondiaux (documents 1 et 2).
2. Quelles évolutions des navires répondent à l'intensification et à la diversification du trafic mondial de marchandises ?
3. Montrez que les échanges de marchandises sont représentatifs de la division du travail à l'échelle du monde (documents 1 et 2).
4. En quoi ces documents illustrent-ils le fait que les transports et les routes maritimes sont au cœur du processus de mondialisation ?

Exercice 4 :
Thème général : La mondialisation : acteurs, flux et réseaux
Sujet d'étude : Les migrations internationales

Document 1 : Taux d'émigration par catégorie d'IDH du pays d'origine.



IDH : indicateur de développement humain

Source : *Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2009.*

Document 2 : L'exode des cerveaux indiens.

En ce début de XXIème siècle, l'Inde est identifiée au niveau mondial comme un pays ressource pour les migrations de personnes très qualifiées et éduquées, les travailleurs de la connaissance ainsi qu'on les a dénommés [...], comprenant principalement les professionnels des technologies de l'information et les médecins. Cependant aux XIXème et XXème siècles, l'Inde était déjà un pays ressource mais pour une main d'œuvre peu qualifiée. Des paysans ont migré vers les économies de plantation dans la période coloniale, puis des travailleurs peu qualifiés vers les économies pétrolières dans la seconde moitié du siècle dernier. Le mouvement des travailleurs de la connaissance a été perçu de façon beaucoup plus négative que les migrations précédentes car il impliquait des coûts financiers, sociaux et politiques plus élevés pour les pays émetteurs. Les coûts de l'émigration des diplômés, qualifiée d'exode des cerveaux, ont tout d'abord été considérés financièrement comme un investissement perdu dans l'éducation. Deuxièmement, d'un point de vue social, il s'agissait d'une perte de qualification avec le départ de personnel formé. Enfin politiquement, l'exode de jeunes diplômés était aussi perçu comme [une] perte [...]. Au regard de ces coûts, parfois [difficiles à évaluer], les bénéfices de l'exode des cerveaux ont été faibles. Les principaux bénéfices identifiés ont été les remises monétaires, les transferts de technologies [...] et/ou la migration de retour de ces Indiens plus éduqués et expérimentés lorsqu'elle avait lieu.

[...] Les États-Unis, eux, pouvaient intégrer ces diplômés dans leur industrie électronique ou leur secteur de santé, après généralement un complément de formation universitaire. Si nous nous limitons [au] premier secteur, nous constaterons

que les Indiens expatriés ont participé à l'émergence de la *Silicon Valley* [...]. Le déficit de professionnels hautement qualifiés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication a été comblé par des Chinois, des Taïwanais et des Indiens qui représentent, aujourd'hui, 25% des informaticiens de la [*Silicon Valley*]. À partir du début des années 80, ceux-ci ont également participé à la dynamique économique en créant leurs propres entreprises, pas moins de 3 000, employant près de 70 000 personnes [...].

Aujourd'hui nous sommes face à une équivalence inversée : les États-Unis s'inquiètent de la délocalisation des emplois de services alors que l'Inde accueille à bras ouverts les membres de sa diaspora qui reviennent au pays pour investir dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Binod Khadria et Eric Leclerc, « Exode des emplois contre exode des cerveaux, les deux faces d'une même pièce ? », revue *Autrepart* n°37, janvier 2006

Questions :

1. Précisez les deux différences migratoires majeures que l'on observe, selon que l'on se trouve devant un IDH faible ou très élevé du pays d'origine (document 1).
2. Expliquez le terme souligné dans le texte.
3. Quels bénéfices le flux migratoire des Indiens vers les États-Unis apporte-t-il aux deux pays concernés ? Pour quelles raisons les autorités indiennes jugent-elles cependant que le départ de ces émigrants représente un inconvénient pour le pays ?
4. En quoi ces documents illustrent-ils le rôle des migrations dans l'interdépendance des États et des sociétés ?

ANNEXE

A RENDRE AVEC LA COPIE

